Funéraire Info, 25 avril 2014

Home › Tags › Posts tagged with "Sueur"

Sueur

Qr-code dans les cimetières, QR-couac gouvernemental ?

Actualités | Actualités générales | avr 25, 2014 | 0 | 95

Notre infatigable Sénateur du Loiret, autoproclamé défenseur de la veuve et de l'orphelin depuis 1993 et sa loi libéralisant le funéraire a posé le 10 avril 2014 une question au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve sur les QR-codes dans les cimetières (QR pour « quick reponse »). Et surtout comment le contrôle du maire sur le respect par ce dispositif de l'ordre public et de la dignité des lieux, à savoir l'absence de publicité commerciale ou de mentions contraires aux bonnes mœurs.

La réponse que va faire (sans doute) les services du ministre de l'intérieur

Comme à Funéraire-Info nous avons pour souci la bonne gestion des deniers publics, nous nous proposons de répondre à Jean-Pierre Sueur directement.

« Le cimetière fait l'objet de compétences partagées entre le conseil municipal et le maire et il est régie par un règlement intérieur. Le CGCT confie au maire la police des cimetières en lui assignant la mission d'y maintenir l'ordre et la décence art. L.2213-8 et L.2213-9 du Code général des collectivités territoriales. Dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs de police, le maire peut voir sa responsabilité pénale et civile engagée. »

Donc Le maire peut utiliser son smartphone pour vérifier la conformité du QR-Code,

Qr-code du blog de jean-pierre Sueur a flasher!

.

Phoca PDF